



DELIBERATION
CONSEIL MUNICIPAL
Commune de Fresse-sur-Moselle

SEANCE DU 16 OCTOBRE 2025

Nombre de Membres		
Membres en exercice	Présents	Votants
19	13	13 + 6 pouvoirs

Date de convocation
8 Octobre 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le seize octobre à vingt heures trente, le Conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en Conseil municipal, qui a eu lieu en Mairie de Fresse sur Moselle - Salle du Conseil Municipal - 2 Rue de la Mairie, sous la présidence de Monsieur Dominique PEDUZZI, Maire.

Présents : M. Dominique PEDUZZI, Maire – Mmes et Mrs Lucrèce KUNZE, Colette GROSJEAN, Yvan MOUGEL, Bernadette JACQUOT, Frédéric THOMAS Adjointes - Mmes Bernadette HY, Conseillère Municipale Déléguée – Mrs et Mme Carmen SIMONIN, Ludovic PETITJEAN, Christine SOUVAY, Frédéric VAXELAIRE, Adrien JEUDY, Patricia BLAISON.

Absents excusés et représentés : Mme Carine THAUVIN à M. Yvan MOUGEL, M. Albert LAPREVOTE à M. Ludovic PETITJEAN, M. Rodrigue HUMBERTCLAUDE à M. Dominique PEDUZZI, M. Fabien ROUHIER à Mme Bernadette JACQUOT, Mme Isabelle PETITGENET à Mme Lucrèce KUNZE, Mme Chantal FRESSE à Mme Colette GROSJEAN.

Madame Lucrèce KUNZE a été nommée secrétaire de séance.

Conseillers présents	Suffrages exprimés avec pouvoir	Pour	Contre	Abstention	Non participant
13	6	19	0	0	0

Urbanisme – Documents d'urbanisme (2-1) :

N° 01/2025 – PLAN LOCAL D'URBANISME : ARRET DE LA RÉVISION ALLÉGÉE

- Vu le Code de l'Urbanisme et notamment les articles L 153-31 et L 153-34,
- Vu la délibération du Conseil Municipal du 6 Octobre 2025 prescrivant la révision « allégée » du Plan Local d'Urbanisme de la Commune de Fresse sur Moselle et fixant les objectifs poursuivis par la Commune ainsi que les modalités de concertation et diverses dispositions relatives à la poursuite de la procédure engagée le 16 Mai 2024,
- Considérant le projet de développement économique d'une entreprise,
- Considérant l'ouverture du registre d'observations,
- Considérant les différents avis recueillis dans le registre d'observations,
- Considérant la procédure de modification du Plan Local d'Urbanisme en cours que la procédure de révision « allégée » vient conforter,
- Considérant que le dossier de révision « allégée » du Plan Local d'Urbanisme de la Commune de Fresse sur Moselle arrêté, sera transmis pour examen conjoint aux personnes publiques associées à cette procédure, aux Maires de Communes limitrophes ainsi qu'aux Présidents des Etablissements,
- Vu la présentation de Monsieur le Maire,
- Vu les échanges,
- Après ouverture des débats et considérant qu'aucune question complémentaire n'a été soulevée,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **et à l'unanimité**,

ARRETE, tel qu'il est annexé à la présente délibération, le projet de révision « allégée » du Plan Local d'Urbanisme de la Commune de Fresse sur Moselle.

.../...

.../...

INDIQUE que le contenu du registre d'observations a été pris en compte pour conduire la démarche actuelle, née de travaux entrepris depuis 2024 sur l'adaptation du document d'urbanisme par voie de modification.

PRECISE que ce dossier arrêté sera communiqué pour examen conjoint :

- à l'ensemble des personnes publiques associées à cette révision « allégée » ;
- aux Communes limitrophes et aux Etablissements Publics de Coopération Intercommunale concernés, s'ils en ont fait la demande ;
- au Parc Naturel Régional des Ballons des Vosges ;
- en application de l'article L. 132-12 du Code de l'Urbanisme, aux Présidents d'associations agréées qui en feraient la demande ;
- au PETR de Remiremont, chargé du SCoT ;
- au centre régional de la propriété forestière (si réduction des espaces agricoles et forestiers) ;

DIT que la présente délibération fera l'objet d'un affichage en Mairie durant un mois.

AUTORISE Monsieur le Maire à entreprendre toutes démarches et conduire toutes procédures propres à aboutir à cette révision, et à signer tout document afférent à l'exécution de cette délibération.

La Secrétaire de Séance,
Lucrèce KUNZE

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Pour extrait conforme
Dominique PEDUZZI, Maire



Dominique PEDUZZI

Dominique PEDUZZI
2025.10.17 08:31:24 +0200
Ref:9673823-14569500-1-D
Signature numérique
le Maire